

## ASSEMBLEE DE DELEGUEES 2017 Table Ronde, Histoire de l'AIC

### ANIMATRICE POUR LA PRESENTATION DES PAST-PRESIDENTES : ALICIA DUHNE

#### INTRODUCTION :

Nous poursuivons notre programme, et vous présentons maintenant les ex-présidentes, qui vont nous raconter l'histoire de l'AIC. Je vais vous les présenter, pour le cas où certains d'entre vous ne les connaîtraient pas :

- Patricia Nava (Présidente de 1994 à 2002)
- Anne Sturm (Présidente de 2002 à 2005)
- Marina Costa (Présidente de 2005 à 2009)
- Laurence de la Brosse (Présidente de 2009 à 2015)

Parmi les membres du Présidium nous avons également Marianne Chevalier, Secrétaire Générale de 1994 à 2002 et actuelle Présidente de l'AIC Solidarité. Marianne continue d'apporter une aide précieuse à l'AIC. Elle représente l'Actuelle Directrice du Secrétariat, ainsi que les Past Secrétaires Générales, que je vais nommer et à qui je demande de bien vouloir se lever :

- Marta Esser (Secrétaire de 1985 à 1994), qui continue de nous soutenir dans notre travail vincentien, en particulier pour les traductions et dans nos contacts avec les anciens membres du Bureau Exécutif.
- Agnès Dandois (Secrétaire de 2002 à 2009), qui, par son travail remarquable en tant que Responsable des Projets à l'AIC Solidarité, continue à nous soutenir semaine après semaine.
- Natalie Monteza (Secrétaire de 2009 à ...) qui n'a pas pu venir.
- Tayde de Callataÿ (Directrice du Secrétariat depuis 2014), qui m'apporte un soutien inestimable.

Nous allons entendre l'histoire de l'AIC en ordre chronologique, de 1617 à 1994. Ensuite, les présidentes vont nous présenter un petit résumé des tâches effectuées par l'AIC durant ces périodes.

### Marianne Chevalier parle des années 1617 à 1994 :

#### 1° Partie 1617-1994

Nous allons vous présenter une fresque en 5 étapes

- Le coup de génie de St Vincent : les Confréries de la charité, 1617-1660 :
- Les difficultés, la Révolution Française 1789-1815
- Le sursaut 1815 : Mr Etienne, CM, relance des Charités
- Le 19° siècle, industrialisation, émigration
- Le 20° siècle, jusqu'à Vatican II
- L'AIC de 1971 à 2017

Tout cela, nous allons le voir à travers :

- Le contexte historique,
- Les actions qui évoluent avec les pauvretés
- Les sources d'inspiration des Charités/AIC

#### La première étape :

Tout commence le 20 août 1617 à Chatillon les Dombes en France par un appel, lors de l'homélie dominicale, de Vincent de Paul, qui est arrivé il y a juste un mois, et ce dimanche d'août 1617, il se prépare à célébrer la messe lorsqu'on l'avertit qu'une famille des environs est dans l'extrême pauvreté : tous sont malades et abandonnés.

Et...dès l'après-midi, en y allant lui-même, il constate, que de nombreuses femmes vont en « procession » porter des victuailles et des vêtements.

Saint Vincent réalise qu'il faut organiser cette charité, et dès le 23 août, il rédige un 1<sup>o</sup> règlement et le remet aux femmes qu'il a réunies.

La 1<sup>o</sup> Confrérie de la Charité est née pour : "Assister spirituellement et corporellement les pauvres".

Les Charités sont des groupes de femmes laïques, qui travaillent en équipe, se réunissent chaque mois et sont soutenues par une Réflexion spirituelle en groupe.

Les sources d'inspiration sont : l'Evangile et la vie du Christ : rendre effective la Bonne Nouvelle en paroles et en actes.

De 1617 à 1660, date de la mort de St Vincent, on assiste à un développement extraordinaire des confréries, en France et en Europe : déjà, à cette époque, on peut parler d'internationalité !

En 1625 il y a des Charités dans 30 à 40 paroisses des terres des Gondi.

En effet les Charités - première fondation de saint Vincent- se développent avec l'appui des autres fondations de Saint Vincent, les Pères de la Mission fondés en 1625 ; puis Louise de Marillac, qui devient 1<sup>o</sup> coordinatrice des charités en 1629, fonde avec St Vincent les Filles de la Charité en 1633 : dames et filles de la Charité se complètent.

Les actions répondent aux pauvretés de l'époque :

- Visites aux domiciles des malades pauvres (1617).
- Aide aux sinistrés de la famine de 1629, de la peste de 1630, de la guerre de 1635.
- L'œuvre des Enfants trouvés (1638).

La 2<sup>o</sup> étape se situe au moment de la révolution française en 1789. En France c'est une période sombre de troubles, de violence, d'acharnement contre l'Eglise, et ses institutions ; les charités disparaissent, ou travaillent dans l'ombre. En 1815, Mr Etienne, Père de la Mission, en France, s'emploie à faire revivre les groupes des Charités.

3<sup>o</sup> étape ; le 19<sup>o</sup> siècle : en Europe, c'est la grande époque de l'industrialisation. Les populations des campagnes viennent en ville chercher du travail, des migrations ont lieu à l'intérieur de l'Europe et vers le nouveau continent. Des populations entières, doivent émigrer à l'intérieur de l'Europe et vers le nouveau continent

L'Église réagit : le Pape Léon XIII publie l'encyclique sociale *Rerum Novarum* en 1891. C'est le début de ce qu'on appelle aujourd'hui la Doctrine Sociale de l'Église. Cette encyclique répond aux attentes des chrétiens soucieux de justice sociale.

Les Charités continuent leur travail auprès des plus pauvres : visites à domicile, aide aux familles, enfants, personnes âgées, migrants...

Les Pères de la Mission et les Filles de la Charité accompagnent les migrations et fondent de nouvelles charités au Liban, USA, Brésil, Mexique, Portugal, Syrie.

4<sup>e</sup> étape : le 20<sup>e</sup> siècle : Pour l'AIC, au 20<sup>e</sup> siècle, il y a un avant et un après Vatican II.

Le début du 20<sup>e</sup> siècle est marqué par les 2 guerres mondiales 1914 et 1939. Dans tous les pays, les Charités continuent les visites à domicile, assistance aux victimes de la guerre, la résistance aux dictatures.

De nouvelles Charités naissent en Bolivie, Espagne, Honduras, Venezuela, Colombie, Panama, Philippines et El Salvador. Un esprit commun unit toutes les Charités du monde. A ce moment-là, il y a 20 associations nationales. Chaque association nationale est autonome.

La présidente des charités de France est la présidente internationale ; elle a des contacts épistolaires avec les autres associations ; des Visites ont lieu de pays à pays. Il n'y pas de conseil international élu, ni de statuts, le supérieur de la Congrégation de la Mission est le Directeur général. Les 1<sup>er</sup> congrès internationaux sont organisés.

Dans la société civile et dans l'Église un renouveau se dessine. Le contexte est celui de la Création des grands organismes internationaux. L'Église catholique est attentive à l'internationalisation et reconnaît l'importance de la place des laïcs dans l'Église.

Dès 1910, l'UMOCF, Union mondiale des organisations féminines catholiques est créée. En 1920 c'est la conférence des OIC « organisations internationales catholiques ». Des volontaires européennes s'engagent dans ces organismes. De son côté la Société des Nations en 1919, puis l'ONU en 1945 ont pour objectif le maintien de la Paix.

Le Concile Vatican II qui s'ouvre en 1962 bouscule en profondeur ! 2 textes majeurs du Concile Vatican II, *Gaudium et Spes* et le *Décret sur l'Apostolat des laïcs*, seront des sources d'inspiration et de changement pour les Charités.

Grande innovation : les laïcs doivent être responsables de leurs propres organisations.

Les idées principales sont les suivantes :

- La promotion de la justice et l'action sociale, « lire à partir des signes des temps »,
- L'importance de la dimension internationale
- La place des femmes dans l'Église
- La formation indispensable des chrétiens

Les volontaires suivent avec passion ces débats et ces avancées.

## 5° Etape : 1971 : les Charités deviennent l'AIC :

En 1968, le nouveau Supérieur Général, des Pères de la Mission, le Père Richardson, est très favorable au souhait de modernisation et d'indépendance des Charités.

3 déléguées des Charités sont invitées à l'Assemblée Générale des Pères de la Mission en juillet 1969 à Rome et présentent leur projet d'une association internationale de femmes laïques totalement responsables de leur association.

Un Travail de préparation suit cette rencontre...

En octobre 1971, une Assemblée de Déléguées se réunit à Rome des statuts sont votés, l'Assemblée élit un Conseil international et une présidente : Claire Delva. L'AIC est née. La mission de l'AIC est définie par les statuts ; c'est toujours celle que nous poursuivons :

**Art 1 des statuts :** « *Lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion, par des initiatives et des projets transformateurs.*

*Dénoncer les injustices, susciter des actions de pression sur les structures et auprès des décideurs, afin de lutter contre les causes des pauvretés ».*

L'AIC met en œuvre une action sociale et pastorale, une mission d'Eglise, celle d'évangéliser et d'être au service des pauvres.

Ses sources d'inspiration sont :

- La pensée de Saint Vincent.
- La doctrine sociale de l'église
- Les volontaires AIC : sur le terrain ; lors des assemblées et séminaires ; au Conseil d'administration

En 1981 est publié le « Document de base AIC », outil essentiel pour toutes les volontaires. Ce document vient d'être remis à jour pour nos 400 ans ; sous le nom de Charte AIC... on en reparlera.

Depuis 1971, 27 nouvelles associations sont créées ; aujourd'hui nous sommes 53 associations nationales AIC.

De 1971 à 1994 l'AIC a fait un chemin important, pour adapter ses actions aux besoins des personnes en difficulté.

On met en oeuvre :

- La Participation (1976) : de chacun à la solution de ses propres problèmes et à la vie de sa communauté
- La Solidarité (1985) : La solidarité signifie co-responsabilité, fraternité et participation, entre les volontaires et avec les pauvres
- L'Autopromotion (1990) : les Premières lignes Opérationnelles sont votées à Assise: Autopromotion, solidarité, formation et communication (ce concept d'autopromotion vient des volontaires d'Amérique Latine qui l'ont puisé dans leur expérience et dans la conviction que les pauvres ont le droit de participer à leur promotion)

1994 : c'est l'année où Patricia de Nava a été élue présidente à l'assemblée du Guatemala. C'est elle qui va prendre le relais avec les autres past-présidentes internationales.

## Patricia de Nava

### INTRODUCTION

L'AIC est un chemin, un sentier, une histoire. Ce sont des initiatives, des réalités et des rêves, des idéaux, des lignes d'action, des attitudes, des personnes et des volontés qui, à mesure qu'ils se sont croisés, ont peu à peu modelé l'AIC pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Je vais vous parler de la période que j'ai vécue, celle durant laquelle j'ai eu la grâce d'exercer la présidence. Deux femmes exceptionnelles m'y ont encouragée, et ces deux femmes, Claire Delva et Dilde Grandi, m'ont marquée à jamais, comme elles ont marqué d'une empreinte indélébile l'association dans son ensemble.

Lorsque j'ai pris la direction de l'AIC, en 1994, j'ai trouvé une Association engagée, vivante, pleine d'énergie et d'espérance, une Association qui se posait des questions et qui s'était choisi comme objectif prioritaire la promotion de la solidarité et l'autopromotion, choix qui avait soulevé une vague d'enthousiasme auprès des Volontaires AIC. Ces volontaires, qui avaient conscience de l'importance du rôle qu'elles avaient à jouer dans le monde et de la force que représente le fait d'appartenir à une grande association, nous ont transmis leur enthousiasme et nous ont donné la force et l'élan nécessaires pour aller de l'avant, avec une vision de l'avenir.

### LA FORMATION

La formation permanente a été pour nous une constante, et tant la Présidente que le Bureau Exécutif, le Secrétariat International et l'équipe des représentantes déploient de multiples efforts dans ce domaine. Nos visites, qui par ailleurs se sont intensifiées, ont toujours un but de formation. Les documents, bulletins internationaux, séminaires et ateliers ont visé principalement à renforcer les lignes opérationnelles, les relations publiques, l'internationalité et **surtout** le travail sous forme de projets, de sorte que les projets renforcent l'importance de l'équipe et l'évaluation non seulement quantitative, mais aussi qualitative et prospective. Nous avons élaboré des fiches et des cahiers de formation spirituelle, vincentienne et technique. Nous avons promu le sens d'appartenance à l'AIC, le leadership participatif et la formation d'agents multiplicateurs générateurs de changement social, avec un sens prophétique et vincentien.

Les Lignes « **Vers une Culture de la Solidarité et l'Autopromotion** » ont formé les Volontaires à œuvrer à la réalisation d'une société nouvelle – une société dans laquelle les exclus seraient les principaux acteurs de leur propre vie, et une culture qui considérerait que l'amour chrétien authentique, la liberté, la justice, la solidarité et l'espérance font partie intégrante de son patrimoine (Lettre de l'Autopromotion, art. 11).

**La Politique de Transformation Culturelle** a amené l'AIC à passer **d'une vision locale à une vision mondiale** ; c'est ainsi qu'elle a entrepris une action concertée de lutte contre les pauvretés. Des volontaires ont été formées et qualifiées pour devenir des agents multiplicateurs de bonnes nouvelles dans un monde en quête d'espérance. Ces formations ont été dispensées à travers des références éthiques, doctrinales et formatives qui, ne se limitant pas à de simples propositions, suggéraient des

mises en œuvre et des systèmes de surveillance.

## LA COMMUNICATION

L'équipe des Représentantes a promu la communication vers l'extérieur, en transmettant au niveau mondial ce qui remontait du niveau local. A l'intérieur de l'Association, l'accent a été mis sur l'importance du contact direct avec les volontaires, véritables piliers de l'AIC. Cela lui a permis de renforcer son travail avec la base, mais aussi ses actions, ses procédés de formation et de réflexion, et son contact direct avec les pauvres en tant que sujets actifs, points de départ et d'arrivée de ses actions. Par ailleurs, les Lettres Contacts sont apparues. Elles n'étaient pas destinées uniquement aux présidentes, elles s'adressaient aussi aux Volontaires AIC du monde entier. Elles comprenaient l'AIC-INFO, le courrier électronique, la première page WEB, et une Banque de Données susceptible d'être constamment actualisée.

La « **Politique d'Expansion et de Création de Nouveaux groupes** » a été pour nous une priorité. Nous avons donné une grande importance aux visites, qui permettaient le contact direct entre les volontaires et la présidente, les membres du Bureau Exécutif et le Secrétariat International. 41 pays dans quatre continents ont été visités. A noter le travail remarquable des quatre vice-présidentes.

En 1971, l'AIC était formée de 20 associations, dont 11 dans des pays en développement. A la fin de mon mandat, nous étions déjà 50 associations, dont 41 implantées dans des pays pauvres, ce qui constituait une grande richesse et un immense défi. Nous avons cessé d'être une « **association pour les pauvres** » pour devenir « **une association de pauvres** ».

Claire Delva a été à l'origine du Groupe Prospective, devenu ultérieurement le **Groupe Image**, chargé de l'**Opération Notoriété**. Ce Groupe a été créé pour étudier les problèmes financiers de l'AIC et aider à les résoudre, pour positionner l'AIC et promouvoir son image, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

## FEMMES ET PAUVRETE

En ce qui concerne le thème Femmes et Pauvreté, qui est prioritaire à l'AIC depuis toujours, nous avons privilégié la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. Les séminaires régionaux sur le thème « **Femmes, Violence et Prévention** », menés en Europe et en Amérique Latine, ont été démultipliés en cascade. Les associations nationales ont transmis le contenu à leurs associations locales. Les rencontres, les séminaires et les ateliers organisés ont été nombreux et les revues des associations nationales ont largement publié sur le sujet.

Après le Séminaire latino-américain, un Manifeste d'intentions a été rédigé et signé, puis a été largement diffusé, notamment par Internet.

## LUTTE POUR LA JUSTICE ET POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

A cette période, la priorité a été donnée à la **dénonciation des injustices et à l'action sur les structures**. Nous avons mis l'accent sur notre mission, qui consiste à être prophètes, à nous engager pour les autres, à agir pour changer le monde en étant profondément respectueuses des cultures, afin que les pauvres y occupent la place qui leur revient en tant qu'Enfants de Dieu. Nous avons tout fait pour bien faire comprendre aux volontaires que la pauvreté n'était pas un simple phénomène dû au hasard, mais l'effet de situations politiques, sociales et économiques injustes, et qu'il fallait donc combattre..

Nous avons promu les actions politiques, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement civique et transformateur. Ces lignes directrices nous ont amenées à adopter une position radicale. Nous ne pouvions nous limiter ni à mener des œuvres caritatives, ni à réaliser des projets pour la promotion des individus et de la communauté ; il fallait que nous nous engagions à réaliser des actions transformatrices pour la mise en place d'une culture solidaire, juste, fraternelle, fondée sur des valeurs humaines, éthiques, civiques et évangéliques. Nous avons voulu **transformer les pauvretés et transformer la société, pour générer une culture de convivialité, une charité culturelle**. Pour évangéliser les cultures et inculturer l'Évangile, il fallait faire partie d'un processus qui conjugue à la fois **l'analyse, la réflexion, le dialogue et l'action**.

## **RELATIONS AVEC LA FAMILLE VINCENZIENNE INTERNATIONALE ET NATIONALE**

En intensifiant nos relations avec la Famille Vincentienne, nous avons été fidèles aux intentions de notre fondateur, qui nous a créés pour travailler ensemble et pour qu'ensemble nous ayons plus d'impact dans notre lutte contre les pauvretés et leurs causes. Lorsqu'il était Supérieur Général de la Mission, le Père Robert P. Maloney, C.M., a initié des rencontres entre les différentes branches de la Famille Vincentienne. L'AIC y a participé dès le début, de manière active et en étant une force de proposition. L'AIC a assisté aux rencontres internationales et nationales des différentes branches, en particulier à celles des Pères de la Mission et des Filles de la Charité.

Ces relations, ainsi que les contacts tant directs que virtuels avec les directeurs et aumôniers nationaux, ont eu des incidences positives dans la Formation de nouvelles associations et de nouveaux groupes AIC ; en particulier, les formations qu'offre l'AIC ont été très appréciées, de même que le Document pour les Aumôniers, qui a été adapté pour être adopté par d'autres branches de la Famille Vincentienne. Au fil des ans, les Lignes Opérationnelles de l'AIC ont fait partie des stratégies proposées par la Commission pour promouvoir le Changement Systémique.

## **LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL**

Le Processus de Renforcement Institutionnel a démarré par un questionnaire adressé aux présidentes nationales, ce qui a généré un processus participatif qui a touché toute l'AIC. Un rapport a été établi avec les données obtenues. Il comportait des données très concrètes, des graphiques et des statistiques. Une analyse a permis de déterminer les **Forces, les Opportunités, les Faiblesses et les Dangers**. À partir des résultats, nous avons élaboré le **Document Institutionnel de l'AIC**, ainsi que plusieurs autres documents destinés à définir la mission et à la faire connaître, avec la vision de l'AIC et les valeurs qui animent son action: le Plan d'action, le chronogramme, l'organigramme, le Manuel de Procédures du Bureau Exécutif et le Plan de financement Participatif.

Le transfert du Siège du Secrétariat International de Bruxelles à Louvain-la-Neuve a constitué un pas important vers le renforcement de l'association. Il a pu s'effectuer grâce aux efforts et à l'implication de Marianne Chevalier, Secrétaire Générale de l'Association. Cela a contribué à renforcer l'image et la notoriété de l'Association, et a permis à l'AIC d'obtenir le Doctorat Honoris Causa pour son engagement en faveur des pauvres, des femmes et de la société, et auprès de la société pour la défense des droits des exclus. Avec le transfert du Siège a commencé un processus de professionnalisation de l'association, stimulé par le fait de baigner dans une ambiance universitaire.

## L'AIC, NOTRE MAISON COMMUNE

Je termine la présentation de cette étape dans la vie de l'AIC par un message qui vient du plus profond de mon cœur. Je veux parler de l'AIC en tant que deuxième « Maison Commune » pour tous les volontaires. Une maison dans laquelle nous ferions écho aux mots du Pape François : «... *les innombrables diversités et inégalités signifient (...) qu'aucune des créatures ne se suffit à elle-même. Elles n'existent qu'en dépendance les unes des autres, pour se compléter mutuellement, au service les unes des autres* » (Laudate Si, n. 86)

Je voudrais pouvoir atteindre le cœur de chacune, de chacun de ceux qui sont ici présents, de vous tous qui faites partie de notre association, pour que, tous unis, nous œuvrions pour faire de notre Association un lieu qui s'inspire des premières communautés chrétiennes, là où tout respirait la fraternité, l'amour et les relations harmonieuses. Que ce soit un espace où l'engagement pour la paix soit réel et authentique, où chaque volontaire se sente accueillie et respectée, où elle puisse se développer en tant que personne, forte du soutien et du respect de son groupe ; un espace sans conflits internes, inondé de lumière, d'harmonie et de paix. Je rêve qu'en ressentant la paix qui règne entre nous, nos frères et nos sœurs se laissent contaminer et qu'à leur tour, ils fassent de leur monde et de leur environnement un lieu de paix.

### Anne Sturm

#### Le point de départ – Nice 2002

Les Lignes Opérationnelles : **Co-responsabilité Sociale ; Développement Institutionnel, Empowerment.**

Quand Patricia arriva à la fin de son mandat, elle avait rendu un énorme service à l'AIC, ce pour quoi elle doit être chaleureusement remerciée.

Le nouveau Conseil et la nouvelle Secrétaire Générale, Agnes Dandois, devaient débiter leur fonction en diffusant les nouvelles Lignes Opérationnelles dans toutes les Associations AIC pour une mise en pratique à tous les niveaux. La Co-responsabilité Sociale, le Développement Institutionnel et l'Empowerment étaient certes des notions motivantes, mais pas faciles à expliquer, et nous devions encourager les volontaires de l'AIC à mettre ces mots en pratique.

**Développement Institutionnel : Intervention qui améliore la capacité d'une organisation à rendre plus efficace, équitable et durable l'utilisation de ses ressources humaines et financières.**

1)- Commençons par le **Développement Institutionnel** qui est un fondement de la **Co-responsabilité Sociale** et de l'**Empowerment**.

Comme Patricia l'avait dit, le nouveau millénaire était l'occasion d'une prise de conscience d'un grand changement - technique d'abord - mais important pour l'AIC : le développement de la technologie de l'information. Le site Web de l'AIC fut restructuré et le Bulletin, responsabilité de Nadine Dumortier durant tant d'années, passa du papier à l'électronique. Ce qui au début devait surtout engendrer des économies, permit de diffuser notre message plus vite, plus facilement et plus largement.

La **Communication** prit de la vitesse : Internet arriva à la Base. A la fin de mon mandat, il n'y avait



qu'une seule Association membre sans E-mail – la Suisse. Une fois de plus, les volontaires AIC démontrèrent leur disponibilité à apprendre, à essayer, à être inventives - surtout quand la plupart n'avaient pas leur propre ordinateur – et à partager leur savoir avec les pauvres.

**La communication gagna en qualité** – elle devint à jour, proche, détaillée. C'était réellement de l'Empowerment. L'AIC pouvait entendre ce que les volontaires de la base disaient et elles avaient tant à partager et à ajouter.

**J'ai un projet d'avenir** : jusqu'à maintenant seulement les plus grandes Associations membres ont leur site Web. Je voudrais que chaque Association ait son propre site, et c'est possible ! Châtillon est l'endroit où commencer ce projet, car les Associations des pays pauvres ont particulièrement besoin de cet outil pour améliorer leurs relations publiques.

Un des résultats de cette communication améliorée fut le **jumelage** qui existait déjà mais qui atteignit ainsi un nouveau palier : un partenariat de meilleur niveau, mieux organisé et plus égal.

Là aussi, notre Anniversaire est l'occasion de nouvelles idées, de nouveaux partenariats !

**Les visites aux Associations membres et en formation**, *AIC Cameroun, Madagascar, Mozambique, USA, Thaïlande, Mexique, Brésil, Guatemala, République Dominicaine, Pérou, Allemagne, Belgique, France, Italie, Espagne, Pologne, Ukraine, Angleterre, Slovaquie, Suisse, Vietnam -21* en tout - continuèrent :

Nous étions des équipes, encourageons le travail en équipe, proposons une formation, et parfois nous étions même des fauteurs de trouble. Cependant, la formation était mutuelle, et je n'ai jamais autant appris qu'en rencontrant des volontaires de tous les continents. Elles m'accompagnent encore aujourd'hui comme cette femme d'une ethnie vietnamienne prenant le micro et parlant des violences dans les familles de sa communauté causées par les hommes, soldats depuis l'enfance. C'est son visage que je vois quand on évoque la violence envers les femmes. Je n'oublierai jamais non plus la spiritualité profonde que j'ai rencontrée au Mozambique chez des volontaires qui pouvaient à peine lire et écrire ; de même ne pourrai-je oublier la générosité, la chaleur de l'accueil et l'enthousiasme.

**S'il vous plait n'oubliez pas non plus et transmettez dans votre pays : chaque volontaire, tout autour du monde est importante et contribue à l'œuvre de Saint Vincent.**

Les nouveaux pays membres contribuent bien sûr à la richesse culturelle et humaine de l'AIC : *Cuba, Royaume Uni, Mozambique, Vietnam, et Ghana*, membre en formation.

**La recherche de fonds** devint une question majeure pour une Association qui se développait et voulait entretenir des liens resserrés avec ses membres ; C'était une nécessité depuis la base jusqu'au niveau national et international. L'AIC poursuivit la même stratégie : recherche d'information, formation, mise en place d'une petite équipe ad hoc - merci Uca – partage des connaissances parmi les associations membres. En même temps, il fallait renforcer l'image ad extra, avec une meilleure présentation de ce que nous étions, de ce que nous faisons et dans quel but, puisque nous recherchions des relations plus approfondies avec les donateurs et les institutions de financement.

**Empowerment : Faciliter la pratique du droit et la capacité, surtout chez les femmes, d'utiliser leurs propres ressources pour initier un changement personnel et social via le renforcement des savoirs,**

## **la communication et l'accès à l'information.**

**2) Empowerment** : quand nous revoyons ce que j'ai dit sur la communication, les jumelages, les visites aux associations et la récolte de fonds, il est évident que ce sont des moyens très concrets de développement institutionnel. Ils contribuent aussi à l'Empowerment personnel par le partage des valeurs et des expériences ; ils contribuent au développement des associations en les rendant plus visibles, plus importantes, plus dynamiques et plus efficaces. Le monde évolue et nous aussi, en travaillant en équipe, en développant des réseaux, en partageant les responsabilités le travail et la réflexion, ce qui permet la persévérance, la responsabilité et l'innovation.

Comme à l'habitude, cela s'est fait en collaboration étroite avec la Famille Vincentienne, où s'opèrent des changements aussi : Le père Gregory Gay prit la suite du père Maloney comme Supérieur Général, sœur Evelyn Franc devint Mère Générale, sœur Margaret Barret et le père Benjamin Romo furent nos conseillers spirituels. Je voudrais les remercier tous pour leur soutien et pour le renforcement spirituel de l'AIC et de moi-même.

**Co-responsabilité Sociale : la conséquence d'une prise en compte collective croissante de l'interdépendance, dans les systèmes et entre les systèmes, et de la fragilité de la paix, dans les familles, les communautés, les pays et le monde.**

**3) La Co-responsabilité Sociale** était la troisième nouvelle Ligne directrice. Basée sur l'Empowerment et le Développement Institutionnel, elle devint un challenge pour l'AIC à tous les niveaux. Pour changer la vie des pauvres, nous avons décidé de ne plus lutter contre les manques par une aide charitable invisible, mais de dénoncer l'injustice et la discrimination – localement en participant à des réseaux, parce que la pauvreté est locale – nationalement par le plaidoyer et les campagnes, attirant l'attention publique sur la violence envers les femmes entre autre – et internationalement par l'action des représentantes AIC accréditées auprès de l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'Eglise et des Organisations de la Société Civile, mais aussi par des volontaires entre autres du Nigéria, de la République Dominicaine, de Madagascar, d'Espagne. Par exemple Maritchu Rall invita Anna Rovetta d'Italie et beaucoup d'autres volontaires à parler de la situation des réfugiés et des solutions qu'elles proposaient au Conseil de l'Europe.

**S'il vous plait informez nos représentantes de votre expérience dans vos pays !**

- ECOSOC – Conseil Economique et Social des Nations Unies
- UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture
- Conseil de l'Europe
- CCIC, CCIG – Centres Catholiques auprès des Organisations Internationales où ils sont accrédités
- EAPN – Réseau Anti-Pauvreté
- WUNRN – Nations Unies, Réseau de rapport des Femmes
- Conseil Pontifical pour les Laïcs
- Conseil Pontifical Cor Unum (pour la promotion humaine et chrétienne)
- Crescendo (réseau mondial pour un vieillissement humain et chrétien)
- Forums Globaux d'ONG d'inspiration chrétienne

La représentation de l'AIC auprès de ces organismes date des années 70. Non seulement elle nourrit

la réflexion de l'AIC par l'apport des programmes et recherches de ces institutions, mais elle put apporter à celles-ci le fruit des expériences de la base. Les Représentantes de l'AIC assistèrent à des Conférences Internationales mais, plus important, elles collaborèrent activement à des comités et des commissions où elles furent appréciées pour leur témoignage de première main sur la pauvreté mondiale, spécialement la pauvreté des femmes. Elles purent apporter leurs commentaires à des documents officiels et insister par exemple sur l'importance de l'éducation informelle qui fut plus particulièrement incluse dans le budget de l'UNESCO 2005-2007.

Un point qui se révéla devenir un outil important pour développer la Co-responsabilité Sociale fut le gain du **Statut Spécial Consultatif** auprès de l'ECOSOC en 2003, grâce au travail soutenu d'Andrée Thomanek. Ceci ne renforça pas seulement la collaboration avec les Organisations Catholiques Internationales mais aussi avec l'UNESCO et d'autres instances des Nations Unies comme la Commission sur le Statut des Femmes.

Il y eut des Séminaires sur la violence, une Boite à Outils pour lutter contre la violence envers les femmes, créée en collaboration avec un groupe de travail international d'ONG catholiques, et en 2005 les exposés à la Conférence des ONG de New York avec Cruz Maria de Leon de la République Dominicaine sur « **Voix pour la Paix : violence contre les femmes – une violation des Droits de l'Homme et de la Dignité** » et Rose de Lima Ramanankavana de Madagascar en 2004 sur la « **Les enfants dans les Objectifs du Développement pour le Millénaire : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim** ». Et il y eut un impact – bien sûr aucun exposé ne change le monde – mais avant que Nkiru Aruno de l'AIC Nigeria ne tint son atelier à l'UNESCO sur la déplorable situation des veuves dans son pays, ce sujet n'était pas dans les radars des instances internationales. Maintenant il l'est et c'est seulement quelques années plus tard que le Secrétaire Général Ban Kimoon déclara ; « *L'agenda du Développement Durable avec son objectif de ne laisser personne derrière a une particulière résonance s'agissant des veuves, qui sont parmi les plus marginalisées et isolées* »

**Les Objectifs du Millénaires pour le Développement**, loin d'être mis en pratique, donnèrent lieu à une discussion mondiale sur ceux qui étaient les plus importants pour la communauté humaine. Les volontaires AIC y participèrent car elles se sentaient concernées dans leur lutte contre la pauvreté.

**La Doctrine Sociale de l'Eglise**, présentée par le père Bob Maloney de la Famille Vincentienne en 1999 devint pour de nombreuses années un sujet important pour l'AIC et nous rappelle de ne jamais oublier son affirmation la plus importante « **Une société juste peut devenir réalité seulement quand elle est fondée sur le respect de la dignité de la personne humaine (132)** »

Finalement, à la Conférence 2011 des ONG des Nations Unies à Bonn, Rose de Lima fit un exposé au nom de l'AIC sur « **Engagement civique et développement durable : le rôle de l'action bénévole** ». Elle ouvrit le chemin pour notre sujet d'aujourd'hui. Les représentantes AIC participèrent à la commission de rédaction du compte-rendu de la Conférence qui fut présenté aux gouvernements à Rio, pierre angulaire des futurs Objectifs du Développement Durable.

Et en fait, les Objectifs du Développement Durable nous concernent : les Droits des Femmes, le travail décent, les villes durables, l'énergie propre et bon marché – tous sont des sujets importants pour les volontaires AIC, puisque les pauvres sont particulièrement impactés par les dommages environnementaux.

**Comme vous pouvez le voir, l'action politique prend du temps, demande de la volonté et de l'enthousiasme et elle demande un retour et du soutien de toute l'AIC.** Beaucoup de représentantes d'ONG internationales, à New York par exemple, parlent de choses dont elles n'ont pas l'expérience. Nous à l'AIC – et ceci est notre richesse et notre force – parlons à partir de l'expérience de 150 000 volontaires de la base, qui savent ce qu'est la discrimination, la pauvreté et la violence par une expérience de première main. C'est pourquoi les représentantes internationales ont besoin de vous et vous vous avez besoin du niveau international pour mettre en lumière vos problèmes, et ainsi vous serez entendues.

Notre service demande **un engagement personnel**, c'est un **acte de charité**, il implique toujours **notre témoignage public**, car nous portons témoignage de l'amour que Jésus Christ offre aux pauvres.

**Et à la fin** : les lignes opérationnelles de 2005 furent **la Cohérence, la Confiance et l'Action Politique** – ce qui montrait à la fois de la constance et une progression.

Dans son Encyclique « Laudato si » Le Pape François dit « **On peut affirmer qu'en général il y a une conscience limitée des problèmes qui affectent spécialement les exclus. Et pourtant ils constituent la majorité de la population mondiale, des milliards de gens** » (49) Et on peut ajouter que la plupart sont des femmes. La conséquence logique est donc la priorité donnée au thème commun « **Femmes et pauvreté** » à la fin de l'Assemblée Générale de 2005. Ce n'était pas seulement pour renforcer notre image mais aussi pour affirmer **la lutte de l'AIC contre la pauvreté des femmes et la violence contre les femmes**, et pour nous investir dans **l'éducation comme processus fonctionnant dans les deux sens**.

Mais ceci est le stade suivant. Avant de terminer, je voudrais exprimer mes chaleureux remerciements à tous ceux qui m'ont conseillée et soutenue avec patience. Et je voudrais remercier aussi toutes les volontaires : elles ont changé ma vie, elles m'ont offert leur amitié et de merveilleuses expériences ; elles ont approfondi ma spiritualité.

**Nos valeurs** datent de 1617, **notre mission** s'est développée au cours des siècles, **notre défi** est de répondre aux besoins actuels, **nos outils** doivent être les plus modernes et les plus performants, et **notre vision** est celle d'un lendemain meilleur.

Laissez-moi terminer avec les mots du Pape François à la fin de son Encyclique :

245. **Dieu, qui nous appelle à un engagement généreux et à se donner entièrement, nous envoie la lumière et la force nécessaires pour aller de l'avant. Au cœur de ce monde, le Dieu de Vie, qui nous aime tant, est toujours présent. Il ne nous abandonne pas, il ne nous laisse pas seul, car il s'est uni définitivement à notre monde, et son amour nous pousse constamment à trouver de nouveaux chemins pour progresser. Loué soit-il** ».

## **Marina Costa**

### **1. PRENDRE SOIN DES FEMMES**

Etre présent chaque jour sur le terrain est un des piliers de Saint Vincent ; pour nous les volontaires, il s'agit d'une exigence fondamentale de notre service. Cette présence attentive depuis la création de notre association nous a permis d'être des témoins directs de la féminisation de la pauvreté – pauvreté

qui n'affecte pas seulement les femmes, mais toute la société.

Le contact quotidien des volontaires AIC avec tant de femmes et le fait de constater qu'une grande partie d'entre elles vivaient dans des conditions d'extrême pauvreté, nous a amenées à adopter une position vis-à-vis de cette pauvreté. Mais ce n'est pas une position purement théorique et intellectuelle, c'est une position concrète, participative et constructive, parce que nous sommes convaincues que *les femmes doivent avoir la possibilité de développer leurs capacités, de découvrir leurs forces et de les développer, et que ce faisant elles feront progresser la société tout entière.*

A partir de 1975 l'AIC s'est engagée à soutenir tout particulièrement les femmes, et depuis 1997 à combattre la violence faite aux femmes.

De 2005 à 2009, l'AIC a assuré une formation spécifique pour ses membres afin de les amener à ne pas se contenter d'offrir des expédients, mais qu'ils soient capables d'apporter des réponses transformatrices. Dans le même temps des actions de différents types ont été mises en place, qu'il s'agisse de discrimination positive ou de dénoncer des situations. Citons entre autres :

- De nombreux projets pour des femmes en difficulté, où l'accent a été mis sur l'importance de la participation des bénéficiaires.
- Le lancement d'un message commun à toute l'AIC sur le thème « Femmes et pauvreté », dont l'objectif était **la promotion de la coresponsabilité de toute la société en faveur des femmes pauvres.**
- **Une campagne internationale contre la violence** faite aux femmes. Cette campagne proposée par l'AIC Internationale a été suivie par de nombreuses associations nationales, qui ont réalisé des actions fortes de sensibilisation et de pression.
- **Des événements annuels dans le monde entier le 25 novembre**, jour international de l'éradication de la violence faite aux femmes.
- **Création d'un prix** dont l'objectif est d'appuyer financièrement et de stimuler les groupes AIC qui, au moyen de projets innovants, s'engagent dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce prix s'appelle **Jean et Claire Delva.** (PHOTO)
- Une Assemblée (2007) intitulée « **Femmes et pauvreté dans la diversité des cultures** », dédiée à l'approfondissement de ce sujet. Nous sommes sorties de cette rencontre persuadées que bien qu'il soit vrai que les aspects culturels sont souvent causes de pauvreté, il est possible aussi de les transformer en défis et en faire des points de départ pour un développement durable.
- En 2009, lors de l'Assemblée de Mexico, nous avons affirmé que, si toutes les femmes s'engagent activement, « **Les femmes peuvent changer le monde** ». Nous partions de la conviction que chaque femme, qu'elle soit volontaire ou destinataire, avait la capacité d'évoluer et de faire évoluer sa propre culture.

Les nombreux projets qui ont vu le jour au cours de ces années, et la rétro-information des groupes de terrain, nous ont montré comment les incitations et les formations de l'AIC ont vraiment atteint la base et ont apporté force et motivation tant aux volontaires qu'aux bénéficiaires. Se sentant valorisées et

soutenues par l'association internationale, elles ont pris mieux conscience de leur dignité et du rôle important qu'elles pouvaient assumer dans la société.

## 2. STRATEGIES SOCIALES

Lors de cette même Assemblée de Mexico, en 2009, l'importance de mettre en œuvre des stratégies sociales a été mise en évidence.

Nous avons travaillé sur la **discrimination envers les femmes** et comment y faire face, et nous nous sommes rendu compte que souvent, nous essayons de répondre à un phénomène social en utilisant des stratégies individuelles. Or, pour parvenir à un changement véritable, il faut améliorer nos stratégies et passer du travail individuel ou d'un seul groupe à des stratégies sociales susceptibles de mener à un changement structurel.

A travers cette réflexion, l'AIC a transmis aux groupes de terrain la force que procure l'appui d'une assemblée internationale pour entreprendre des actions de pression, **à tous les niveaux, bien consciente que chaque équipe** a un rôle de « représentation » dans son entourage, qu'elle peut et qu'elle doit faire du lobbying auprès des autorités et des institutions de son territoire et les sensibiliser, en que pour ce faire ces groupes ont à disposition la force du réseau AIC.

Au cours de ces années, un troisième point s'est beaucoup développé : il s'agit de la formation.

## 3. ETRE UN ACTEUR DE SA PROPRE FORMATION

L'AIC s'est toujours appuyée sur la formation, et ce depuis sa fondation. La formation a aidé à approfondir la réflexion sur les aspects du service vincentien propres à chaque époque, en proposant des méthodes, en organisant des séminaires et en formant et informant sur les sujets sociétaux d'actualité débattus au niveau international, dans un « **processus qui ne se termine jamais** », comme dit l'AIC.

Il est particulièrement intéressant de souligner qu'au fil des années, le besoin de formation n'a plus été une proposition et une incitation de l'AIC envers les groupes, mais que c'est devenu **une forte exigence de la base**. De nombreux rapports de projets montraient combien il paraissait important que les volontaires soient bien formées. D'un côté les **Lignes opérationnelles** de l'AIC affirmaient que chaque volontaire peut *contribuer à la création des conditions favorables au développement des pauvres en les accompagnant dans la construction de leur projet de vie et en s'engageant dans des actions de pression et de sensibilisation*.

Dans le même temps, **l'expérience concrète des groupes** affirmait que cet accompagnement intégral est une grande responsabilité qui requiert de la part de chaque volontaire une formation permanente et spécifique.

La formation permanente ne consiste pas simplement à augmenter nos connaissances techniques ou à prendre des cours, pas plus qu'à lire beaucoup de livres et de documents ; c'est bien plus que cela : elle demande un effort et un engagement personnel pour acquérir une manière d'être, un style de vie et de service en cohérence avec l'esprit de Saint Vincent. Sans le choix, l'engagement et l'effort personnel de chacune, la formation ne signifie rien. **Chaque volontaire doit jouer un rôle majeur dans sa propre formation.**

L'AIC a accordé beaucoup d'attention également à la formation technique au travail sous forme de projet pour les groupes qui opèrent sur le terrain. Après la diffusion des premiers documents de Marianne Chevalier et du document « Initiation au travail sous forme de projet » de Patricia de Nava publié en 2001, des moments de formation spécifique ont été proposés lors de toutes les visites et de toutes les Assemblées.

En 2... a été fondée l'**AIC Solidarité**, dont l'objectif est d'offrir aux volontaires une formation continue aux méthodes de travail sous forme de projet ; l'AIC Solidarité accompagne également plusieurs projets dans les pays en développement.

Pour être précis, au fil des ans les Cahiers de formation avec étude de cas ont été remplacés par des Fiches, plus courtes et schématiques. Une attention toute particulière a été apportée aux Fiches spirituelles, proposées par cycles : « En chemin avec Saint Vincent » et « Changer avec Saint Vincent ». Nous souhaitons qu'elles soient concrètement des outils pour les réunions d'équipe de la base. *(elles continuent d'être très actuelles et vous pouvez trouver quelques exemplaires de ces Fiches sur la table de la presse)*

#### **4. EN ROUTE VERS LE CHANGEMENT SYSTEMIQUE (2007)**

En 2007 l'AIC a édité le premier Cahier de formation sur le Changement Systémique.

Le Changement Systémique est une méthode qui propose de regarder globalement chaque situation de pauvreté afin d'identifier les liens qui existent entre les différents éléments de chaque système, pour voir lesquels pourraient être activés ou réactivés afin de parvenir à un changement positif.

Le Changement systémique nous montre que tout peut devenir un atout, et que tout rapport d'un élément avec un autre peut être important, car il peut activer un changement de situation.

Ce que je fais compte moins que la manière dont je le fais. Chaque projet peut être un projet transformateur, y compris ceux d'urgence et ceux qui ont trait aux soins primaires. Tout dépend de la manière dont je le réalise. Je ne dois surtout pas me focaliser sur l'attention personnelle, mais considérer le système dans son ensemble et voir ce que je peux faire pour mettre en œuvre un changement qui ne soit pas seulement personnel, mais qui transforme tout le système.

La Famille Vincentienne a créé une Commission pour étudier et présenter cette méthode et faciliter son application dans les actions concrètes. Patricia de Nava a représenté l'AIC dans cette Commission qui travaille et existe toujours. La représentante AIC actuelle est Rose de Lima.

L'AIC et la Commission de la Famille Vincentienne se sont fortement engagées à soutenir la mise en application de cette méthode ; nous avons toutefois conscience des difficultés que rencontrent encore de nombreux groupes AIC pour appliquer le Changement Systémique dans leurs actions et dans la réalité de leur vécu. Le défi de continuer à approfondir cette technique est donc toujours d'actualité ; il ne faut cependant pas perdre de vue la valeur ajoutée que le Changement Systémique peut apporter à nos actions et à nos projets.

Tous les thèmes (avancés) dont nous venons de parler présentent d'importants défis, mais nous, les membres de l'AIC, nous savons que les défis sont une part très importante de notre volontariat : ce

sont eux qui maintiennent notre engagement vivant et frais. De plus, ils renforcent notre volonté et font naître chaque jour en nous un enthousiasme nouveau.

### **Laurence de la Brosse**

Pour commencer un petit souvenir. Paty vous a montré au début de sa présentation une photo de l'assemblée internationale de 1994 au Guatemala; c'est là que j'ai découvert l'AIC; nous étions 8 équipières pour la délégation française.

Nous sommes revenues enthousiasmées par l'AIC, admiratives de l'engagement, de la dynamique des volontaires, de la profondeur de la réflexion et de la formation : bref nous avons pris conscience de la force de l'AIC à laquelle nous appartenions.

Cette première expérience n'a fait que se renforcer en moi au cours des années et je développerai ici 3 points forts de l'AIC :

- *Une réflexion continue pour que nos actions soient vraiment transformatrices*
- *\*Un cheminement spirituel en Eglise, pour la mission.*
- *La force d'un réseau dans l'espace et dans le temps.*

### **Une réflexion continue pour que nos actions soient vraiment transformatrices**

L'objectif que nous propose l'AIC c'est d'être une force formatrice chrétienne dans la société

Et pour cela « d'agir ensemble contre les pauvretés ».

Agir contre la pauvreté c'est localement travailler avec les personnes démunies, pour mettre en place des actions qui transforment leur vie - des actions qui apportent un changement réel et durable dans leur vie.

Et en parallèle c'est s'impliquer dans les programmes de politiques publiques ou de la société civile et collaborer avec les autres réseaux au niveau mondial.

*Paty, Anne, et Marina* nous ont montré le chemin suivi par l'AIC depuis 1994 pour aider les volontaires à accompagner les personnes démunies d'une façon respectueuse et participative:

Les Lignes Opérationnelles de l'AIC ont insisté tour à tour sur la la participation, l'autopromotion, la co responsabilité, l'empowerment (permettre à chacun de développer ses potentialités), le changement systémique.

Et comme l'a rappelé Marina, l'AIC, attentive aux signes des temps, a été très sensibilisée par la féminisation de la pauvreté.

Ce nouveau défi nous touchait particulièrement, nous association principalement féminine.

En effet, quand plus de 70% des plus pauvres sont des femmes: comment leur redonner une juste place dans les sociétés ?

En 2009 l'assemblée internationale de Mexico a mis en lumière une des causes de la pauvreté des femmes : **la discrimination** dont elles sont victimes.



Cette discrimination commence très tôt, dès l'éducation primaire ; en effet les petits garçons ont plus de chance d'aller à l'école que les petites filles.

C'est donc tout naturellement que depuis l'assemblée AIC 2011 nous avons choisi d'approfondir le thème de L'éducation comme prévention de la pauvreté des femmes

A l'occasion de la Journée de la femme le 8 mars 2013, Olivier De Schutter rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation notait :

« Plus les femmes sont instruites et leurs droits reconnus, moins les enfants ont faim. »

Les Lignes Opérationnelles 2011, 2013 et 2015 se sont concentrées sur **l'éducation, comme prévention de la pauvreté des femmes.**

Pour l'AIC, l'objectif est d'apprendre aux femmes à se valoriser, à prendre conscience de leurs possibilités, à se faire entendre d'avantage, à construire des relations justes d'égal à égal, à être plus nombreuses aux postes de responsabilité dans les instances locales, régionales, nationales.

En bref aider les femmes à prendre conscience qu'avec ELLES le monde peut devenir plus juste.

Les 3 et 4 Novembre dernier, Alicia notre présidente, a participé au Forum international des ONG partenaires officiels de l'UNESCO à Queretaro au Mexique.

Le Thème choisi était : « de la promotion à la construction de la Paix avec les ONG » ; l'éducation est apparue comme un puissant moyen de construire la paix et le développement.

Alicia, a présenté 4 projets de l'AIC en Amérique latine. Des activités créatrices, sont destinés aux enfants,-mais font participer les parents spécialement les mères, dans des quartiers de grande violence sociale. Le travail est fait en lien avec les pouvoirs publics et les autres organismes locaux; et les enfants apprennent à rêver d'un monde différent du leur.

Ces 4 projets sont sur le site AIC !

### **L'AIC propose UN CHEMIN SPIRITUEL personnel, pour la mission**

Geneviève Grangy, ancienne présidente internationale, me disait récemment : *“À l'AIC, on trouve un équilibre personnel entre son souhait de s'engager dans sa vie citoyenne (possibilité de faire quelque chose pour un monde plus juste) et sa vie spirituelle.”*

Nous les volontaires AIC, avec nos différences de langue et de culture, nous sommes unies par un projet commun : **L'attention aux plus démunis à la manière de Saint Vincent de Paul, dans la foi en Jésus Christ serviteur des pauvres.**

La 1<sup>o</sup> encyclique du Pape Benoit XVI s'intitule Dieu est Amour ; (on a fêté l'année dernière les 10 ans de sa parution) ; au paragraphe 31 le pape émérite écrit :

*« En ce qui concerne le service des personnes qui souffrent, la compétence professionnelle est avant tout nécessaire mais elle ne peut suffire.*

*Les personnes qui œuvrent dans les institutions caritatives de l'Eglise doivent surtout avoir une **formation du cœur** : il convient de les conduire à la rencontre avec Dieu dans le Christ, qui suscite en*

*eux l'amour et qui ouvre leur esprit à autrui...».*

Cette formation du cœur, l'AIC en connaît la nécessité, elle est apparue souvent dans les Lignes Opérationnelles ; en 2013 on a voté: « La nécessité de renforcer la formation spirituelle, éthique et vincentienne ».

L'accompagnement spirituel des groupes AIC est souvent assuré par des Filles de la Charité ou des pères de la Mission, c'est essentiel pour que les groupes AIC gardent le caractère vincentien de notre mission ; et nous sommes très reconnaissantes à tous ceux, sœurs et pères, qui cheminent avec nous; (il est probable pour l'avenir nous devons avoir à l'esprit de former des laïcs vincentiens à l'accompagnement spirituel).

**La preparation des 400 ans** a été une grande opportunité pour l'AIC, on peut dire une grâce.

On a dessiné 3 étapes :

- 2013 et 2014 se réapproprier, pour intérioriser le projet de St Vincent ; le Père Eli Chavez, alors notre aumônier international, nous a invitées à nous laisser subjugué, « émerveiller » par Saint Vincent.
- 2015 et 2016 : communiquer ce qui nous fait vivre, on a redéfini une charte AIC.
- 2017: Célébrer tous ensemble avec les amis de St Vincent.

Et 2017 n'est pas un but final, maintenant on regarde vers 2117, vers les 500 ans dans notre maison commune (on l'a vu dans l'historique de l'AIC, la pensée de l'Eglise nourrit la réflexion de l'AIC).

C'est vrai l'AIC nous propose un cheminement spirituel, mais le développement de notre vie spirituelle est tourné vers notre mission : accompagner spirituellement et matériellement les personnes démunies.

**Accompagner spirituellement a toujours été un défi** : aujourd'hui plus que jamais, la question reste entière, comment accompagner spirituellement ?

On pourrait dire, comme le saint Pape Jean Paul II : comment être des « étincelles » pour nos contemporains en quête de sens ?

Dans le désarroi mondial, l'AIC peut faire connaître les valeurs qui ont toujours été les nôtres : simplicité, humilité, charité; chacune mérite d'être toujours reprise pour être comprise en profondeur, et vécue.

Ces valeurs doivent faire vivre nos groupes; les personnes démunies sont très sensibles au climat qui les entoure, la moindre discorde dans un groupe les affecte.

Ces personnes qui vivent souvent dans un monde de violence souhaitent trouver chez nous la paix et la sérénité.

Les valeurs vincentiennes sont devenues, de nos jours, une véritable nécessité : osons les vivre et les faire connaître.

## **L'AIC : LA FORCE D'UN RESEAU dans l'espace et dans le temps :**

150 000 volontaires dans le monde, réunies par le même projet de St Vincent depuis 400 ans : quelle force !

L'AIC internationale est là pour coordonner le travail, mettre en commun les expériences, relier les personnes, répondre aux demandes, donner une vision. Et cela est un travail d'équipe: la présidente est en lien constant avec la secrétaire générale. J'ai eu la chance de travailler avec Natalie Monteza, puis Tayde de Callataÿ, avec la past-présidente, Marina, conseil de tous les instants, les membres du BE et du secrétariat; je ne peux tous les nommer mais c'est bien ensemble que l'on travaille.

On a déjà parlé de la nécessité de la formation pour les volontaires ; ces dernières années ont été marquées par le Diplôme AIC. Dès 2010 s'est dessinée l'idée d'un Diplôme pour les membres de l'AIC. Je peux vous dire que ça a été un parcours du combattant, mais grâce à la ténacité d'Alicia de Maru, on en est venu à la conclusion que ce diplôme AIC en ligne pouvait être préparé par des volontaires de l'AIC. Ce qui fut fait.

En 2014 plus de 580 volontaires d'Amérique Latine ont suivi le Diplôme AIC ; en 2015, un groupe pilote a suivi le Diplôme AIC en anglais et l'a adapté pour les volontaires de langue anglaise et française. Depuis janvier 2017 une nouvelle session est en cours et rassemble xxx participantes et xxxx tuteurs. Le diplôme AIC est suivi en Afrique, Asie, Europe, USA. C'est un superbe succès; et il faut savoir que d'autres associations nous envient, alors si vous n'avez pas encore passé le Diplôme AIC, inscrivez-vous à la prochaine session !

Pour assurer le rôle de coordination, l'AIC est en lien constant avec les présidentes nationales et je voudrais mettre en lumière l'importance des visites de terrain.

Chacune de nous 4, lors de nos mandats, nous avons eu l'occasion de venir vous rencontrer chez vous.

Ce sont des expériences inoubliables de partage, de travail, d'amitié, d'ouverture au monde réciproque.

Personnellement j'ai eu la chance de visiter 19 associations AIC, certaines plusieurs fois, le plus souvent accompagnée par un membre du BE/CA ou du secrétariat, nous avons alors un regard complémentaire.

L'AIC Cameroun, Ghana, Nigeria, USA, Thaïlande, Taiwan, Mexique, Brésil, Guatemala, Haïti, République Dominicaine, Allemagne, Belgique, France, Italie, Espagne, Ukraine, UK, Slovaquie, Suisse et la Chine.

Ces visites permettent des échanges en profondeur, une meilleure connaissance, une re-connaissance mutuelle, avec les volontaires, les membres de la famille vincentienne, les personnes en difficulté.

Dans un village très pauvre du Nigeria, une femme m'a dit : "c'est formidable pour nous de savoir que très loin d'ici, d'autres femmes se préoccupent de nous".

"Vous êtes la force des pauvres".

N'est-ce pas ce qu'on peut rêver pour l'AIC dans le futur !

Nous sommes au terme de la présentation de l'histoire de l'AIC. Nous avons voulu vous faire partager notre enthousiasme, notre engagement pour l'AIC, notre fierté de faire partie de cette grande famille, et notre reconnaissance.

Puissions-nous toutes en être des ambassadeurs convaincues, et continuer, là où nous sommes, à aider chacun à trouver une juste place qui respecte les liens avec les hommes, la planète et Dieu.

Le futur de l'AIC est à écrire, et Alicia va nous en tracer les lignes en s'appuyant sur l'encyclique Laudato Si.

**Alicia Duhne**

## **CONCLUSIONS**

Comme vous avez pu l'entendre lors des différentes présentations, l'AIC a réalisé un très beau travail depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui.

Il suffit de lire quelques paragraphes dans l'Encyclique Laudato Si, et de prendre l'Objectif 17 de l'ONU, pour voir comment nous avons essayé de faire vivre les principes qui y sont inscrits (et ce, même si ces textes n'ont été rédigés que récemment).

Pour que vous compreniez à quoi je fais référence, je vais vous lire deux paragraphes de l'Encyclique et un des Objectifs de Développement Durable :

Le paragraphe 86 de LS dit : « ... les innombrables diversités et inégalités signifient qu'aucune des créatures ne se suffit à elle-même. Elles n'existent qu'en dépendance les unes des autres, pour se compléter mutuellement, au service les unes des autres »

Nous pouvons lire au n. 92 de LS : « Tout est lié, et, comme êtres humains, nous sommes tous unis comme des frères et des sœurs dans un merveilleux pèlerinage, entrelacés par l'amour que Dieu porte à chacune de ses créatures et qui nous unit aussi, avec une tendre affection, à frère soleil, à sœur lune, à sœur rivière et à mère terre. »

Quant à l'ODD n. 17, il s'intitule : *Partenariats pour la réalisation des objectifs* – Il souligne l'importance de travailler en réseau en unissant nos forces à niveau local et international.

Nous pouvons déduire de cette lecture que tant le Pape comme l'ONU nous incitent fortement à accepter nos différences de sorte que, prenant conscience de nos forces, nous parvenions à unir nos efforts pour travailler en réseau, entrelacés par l'amour de Dieu.

Nous avons pu observer, au travers des présentations que nous venons d'entendre, comment chaque présidente a essayé d'ajouter le travail effectué durant son mandat au tissage réalisé au cours des mandats précédents. Notre but a toujours été de bâtir sur les anciennes fondations, raison pour laquelle le rôle d'une présidente ne termine pas avec son mandat, et que toutes ont accompagnée de leurs sages conseils et de différentes manières celles qui sont arrivées après elles. Elles l'ont toujours fait en appliquant la règle empreinte de sagesse qui permet à chacune de respecter le travail de l'autre : « ni trop près, pour qu'elle ne nous gêne pas lorsque nous avançons, ni trop loin, pour l'avoir toujours à portée de vue ».

A propos du travail en réseau, nous voudrions dire aussi combien nous sommes reconnaissantes pour le soutien incroyable que nous avons reçu de la part de nos conseillers spirituels, qu'il s'agisse de la Congrégation de la Mission ou des Filles de la Charité. Ils nous ont soutenues et aidées à préserver notre charisme vincentien tout au long de ces années, en nous associant toujours aux enseignements de l'Eglise. Ils sont un exemple vivant de ce que signifie travailler en tant que Famille Vincentienne.

De même, le Secrétariat International a joué un rôle très important dans ce travail collaboratif. Le fait qu'il se trouve dans un lieu établi (Louvain-la-Neuve, actuellement) et que les Secrétaires soutiennent toutes nos actions, nous a permis également de travailler dans cette continuité. En ce qui me concerne, par exemple, je ne sais pas comment j'aurais pu effectuer mon travail si elles n'avaient pas été là. Comme elles ont travaillé avec plusieurs présidentes, elles ont acquis une grande expérience, et peuvent compter en plus sur toute l'information qui est stockée dans leurs archives.

Nous espérons que ces réflexions vous auront été utiles. Nous vous remercions et allons continuer maintenant avec la suite du programme.